



**HAL**  
open science

## Le Maghreb, laboratoire de la francophonie ?

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. Le Maghreb, laboratoire de la francophonie ?. Horizons Maghrébins, 2005, 52, 14 p. hal-00344851

**HAL Id: hal-00344851**

**<https://univ-lyon3.hal.science/hal-00344851>**

Submitted on 5 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Francis Manzano**

**Le Maghreb,  
laboratoire de la francophonie ?**

J'aurais bien sûr pu rendre des sentiments algériens ou des situations algériennes en arabe ou en berbère. Il en est de même qui sont allés jusqu'à me dire qu'on ne pouvait valablement traduire les uns et les autres qu'en l'une de ces deux langues. J'avoue n'être pas de cet avis, parce qu'à mon sens, croire que nos passions et nos idéaux sont irrémédiablement liés à l'usage d'une langue, c'est justement tomber dans le piège de ceux qui voulaient nous nier.

Mouloud Mammeri (1966)<sup>1</sup>

Dans ce parcours, certes bien rapide si l'on veut comprendre ce qui se passe véritablement au sein du Maghreb<sup>2</sup> contemporain, je me fonde à nouveau sur la modélisation « tripolaire » de ce paysage sociolinguistique que je propose depuis plusieurs années, et sur laquelle je ne reviendrai ici malheureusement que très succinctement. En revanche, je tiens à souligner que pour rester dans le ton général du numéro et contribuer ainsi à la réflexion collective, j'ai choisi de concentrer ma réflexion sur la paire *arabe vs. français* et sur certaines pistes (et) fausses pistes que cette paire radicalisée a fondées. Pour cette traversée au pas de course, je demande l'indulgence du lecteur, et c'est pourquoi je me permets aussi de renvoyer dans la bibliographie à quelques articles précédents qui permettront de mieux articuler l'ensemble du système sociolinguistique proposé.

**1. Sur la place du Maghreb dans l'espace francophone : racines et premiers repères**

Lorsqu'un Arabe tunisien (Habib Bourguiba) et un Sénégalais (Léopold Sédar-Senghor), parmi d'autres, reprirent ou plus justement ravivèrent l'appellation « francophonie », l'objet ainsi qualifié n'était autre, il faut le rappeler, que l'ensemble des pays (principalement colonisés ou « protégés » par la France)<sup>3</sup> ayant en commun l'usage du français. Avec un peu de recul, cette option paraît à peu près indissociable du contexte géo-politique de la décennie 1960-1970. Il s'agissait globalement pour tous, ex-colonisateurs et ex-colonisés, de trouver (sans jamais l'avouer) un compromis historique, social, économique, permettant peu ou prou à ce que l'on appelait l'Union Française de perdurer sous des configurations politiques plus acceptables. En termes plus brutaux, cela peut s'appeler du néo-colonialisme, expression que beaucoup n'ont pas manqué d'utiliser à l'époque<sup>4</sup>.

Généralement, la plupart des propos sur la langue mettaient en avant des arguments de cohérence culturelle et de véhicularité (du français), prétendant ainsi dépassionner des questions très passionnelles. Une idée « moyenne », ou disons assez fréquente, traversait effectivement la plupart des discours : le français, instrument rendu commun (par l'Histoire) permettrait à chacun des pays indépendants d'accéder à une plate-forme internationale (thème de la « langue d'ouverture »), donc de commercer, d'espérer se développer économiquement<sup>5</sup>, et d'échanger des biens culturels.

Dans un discours de Habib Bourguiba<sup>6</sup> au Québec (à la fin des années 60) on trouve à peu près tous les ingrédients dynamiques de la francophonie tunisienne (et maghrébine<sup>7</sup> ?).

1. La langue française est pour vous, hommes et femmes du Québec une partie de vous-mêmes dont vous avez su, et à quel prix, assurer la pérennité. A nous, il semblerait qu'elle soit venue du colonisateur. Et pourtant, il ne nous semble pas que ce soit à lui en tant que tel, que nous la devons. Il est même de mon devoir d'évoquer, à ce propos, le souvenir de notre grand premier ministre Khéreddine. C'est lui, en effet, dont le turc était la langue maternelle, qui, le premier, a ouvert à des jeunes de chez nous le chemin des universités de France ; c'est lui qui, le premier a introduit le français dans l'établissement secondaire qu'il a créé, ce Collège Sadiki auquel tant de mes compagnons de lutte comme moi-même, après bien d'autres devanciers, sont en grande partie redevables de ce qu'ils sont devenus et de ce qu'ils ont accompli pour le salut politique et pour le devenir de la Tunisie [...] Je peux bien dire que, dès cette époque et en dépit du jeu d'influences diverses qui s'exerçaient alors sur notre pays, l'intelligentsia tunisienne avait déjà opté pour la langue française et pour une culture ouverte sur le monde moderne.

2. Vous dirai-je que votre exemple m'apparaît comme portant une leçon communicable aux hommes du continent auquel appartient la Tunisie<sup>8</sup> ? La francophonie, je vous l'ai dit, n'est pas pour nous un antique héritage. C'est une greffe. Il a suffi de quelques générations pour que, malgré les intempéries, elle prenne, se développe, donne naissance à un arbre vigoureux. Les Africains ont toutes raisons de méditer votre exemple et d'apprendre de vous quels soins opiniâtres il faut lui apporter.

3. Que disais-je alors<sup>9</sup> ? Ceci :

« Je n'aime pas beaucoup le mot « francophonie » mais, enfin je dois reconnaître que la « francophonie » représente en Afrique une réalité. Non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où elle est langue de travail, mais parce qu'elle rend les uns et les autres participants à un même univers culturel, parce qu'elle rend les uns et les autres plus à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous ».

[.]Lorsque je prenais la parole devant l'Université de Dakar, je pensais tout particulièrement à l'Afrique. Je sentais qu'au-delà des personnes et des situations, le même usage de la langue française instaurait entre mes auditeurs et moi une vraie rencontre : rencontre entre une Afrique blanche (arabo-berbère pour simplifier) et une Afrique noire aux souches multiples et complexes ; entre une Afrique blanche et une Afrique noire qui ont connu leurs antagonismes – et, parfois hélas la domination de l'une sur une partie de l'autre.

Un premier point est essentiel, c'est si l'on peut dire la mise à distance ou « secondarisation » du français. On sent bien dans l'extrait 1 la difficulté pour H. B. à faire du français une composante langagière absolument « normale » de son pays, difficulté politique et identitaire. C'est pourquoi intervient en premier la « mise à distance » identitaire du français, comme une sorte de préalable consensuel : *La langue française est ... une partie de vous-mêmes* vs. *À nous il semblerait qu'elle soit venue du colonisateur*. Ce cadrage étant effectué, on tend ensuite à souligner que la présence et l'intérêt pour le français ne seraient pas à mettre exclusivement sur le compte de la colonisation française, tout en retenant un peu plus loin le mot très explicite, et particulièrement bien ou mal choisi, de « greffe » (extrait 2). Car une greffe amène un corps végétal étranger à se développer sur un « tronc » originel. Mais si l'on file la métaphore jusqu'au bout, une greffe pouvant réussir comme échouer, la quarantaine d'années qui nous sépare de ce discours laisse à penser que la greffe a réussi. Et le propre d'une greffe réussie c'est que le greffon et le porteur (tout en gardant des caractéristiques génétiques visibles différentes) finissent par être totalement solidaires, inséparables. Mais pour aller au devant de l'arabisme qui souffle très fort quand résonne ce discours francophone, H. B. résout la difficulté en se référant à un établissement qui tient à son histoire personnelle et à l'histoire d'une partie de l'élite tunisienne : le collège Sadiki<sup>10</sup>. Et par ce biais est précisément définie la niche écolinguistique du français. Celui-ci serait la langue des lumières, de l'ouverture et du modernisme, comme le dit à peu près H. B. Cela rejoint d'ailleurs un discours à peu près constant durant la décolonisation et la décennie suivante : les élites militantes doivent passer par la langue française pour libérer leurs peuples, se libérer elles-mêmes, s'ouvrir, s'enrichir intellectuellement, se démocratiser etc. On voit d'ailleurs immédiatement le lien avec la littérature. Mais comme ce type de discours s'inscrit immédiatement dans un cadre étroitement binaire (voir ci-après), ce qu'on dit est signifiant de ce que l'on ne dit pas et de ce que l'on pourra dire ensuite. En un mot, si le français est langue d'ouverture et de modernité, comment faire pour que l'arabe ne devienne pas, *de facto*, le strict opposé : langue du repli, de la fermeture et de l'archaïsme ? Autant dire que cette typologie négative pèsera longtemps, et pèse encore dans nombre de débats.

Terminons avec l'extrait 3. La mise à distance s'y poursuit (« je n'aime pas beaucoup le mot francophonie »), par laquelle on distingue la langue « officielle » (= Afrique sub-saharienne) de la langue « de travail » (= Afrique du Nord). La mention d'une « sorte de Commonwealth » est également très révélatrice d'une volonté d'éviter toute confusion avec un système néo-colonial de la France par le biais de la langue, une sorte de déplacement pragmatique vers l'économique et le

politique (voir « ouverture » et « modernité »), un système souple dans lequel le passé colonial de la France passerait au second plan<sup>11</sup>.

Mais le plus important ici est probablement le projet de réunification africaine qui pointe, d'où l'autocritique du Nord arabo-musulman<sup>12</sup>. Mais ce projet lui-même révèle deux éléments très intéressants pour la caractérisation de la francophonie maghrébine.

D'abord le jugement conventionnel mais en bonne partie fondé relatif à une Afrique noire « aux souches multiples et complexes ». N'est-ce pas précisément cette diversité sociolinguistique qui dans l'esprit de H. B. (et de beaucoup d'autres par la suite, sociolinguistes notamment) rend la présence du français indispensable comme langue « officielle » en Afrique noire ? Le problème se poserait donc différemment en Afrique du Nord, Afrique « arabo-berbère », où (en négatif) le français ne serait pas en contact avec une réalité « complexe et multiple », mais bien avec une composante limpide d'homogénéité : la composante arabo-islamique. C'est évidemment gommer d'un trait de plume la langue de plus de la moitié de la population du Maghreb des années 60, mais sur cela nous reviendrons un peu plus bas.

## **2. Une francophonie très « particulière »**

Le discours du Président Bourguiba me paraît présenter l'avantage de fixer de nombreux axes d'évolution potentielle du paysage sociolinguistique au-delà des années 60, tant en Tunisie qu'ailleurs au Maghreb. Notamment en Algérie puisqu'à ce moment l'Algérie indépendante va entrer en scène directement dans le dossier de la « francophonie » et sera amenée à maximiser politiquement les axes en question. Au point d'intriguer, voire d'effrayer parfois les voisins marocains et tunisiens.

Comment donc peut-on caractériser cette francophonie maghrébine durant la période considérée ?

Elle n'est ni vue ni voulue comme une francophonie « de souche » (vs. Québec, vs. Amériques, vs. monde créole) et c'est la francophonie d'un « bloc » musulman. Cette différence est martelée constamment, les voix discordantes s'entendent mal ou sont assez vite réduites au silence à l'époque, notamment celles des groupes eu-maghrébins à peu près intégralement francophones ou excellents bilingues (voire trilingues) : importantes fractions de la bourgeoisie, juifs, fractions berbères (y compris christianisées) etc. Dans les statistiques de William F. Mackey (fin des années 60), 180000 Tunisiens, 106000 Marocains, 78000 Algériens, sont déclarés « autochtones dont la langue maternelle est le français ». Quels que soient les doutes qui peuvent s'emparer de nous (à quelle question a-t-on répondu au juste ? avec quelle sincérité ? sous-estimation vraisemblable pour le cas de l'Algérie<sup>13</sup> etc.), c'est loin d'être négligeable. 180000 locuteurs « consentants » en Tunisie, c'est de l'ordre de 3 à 5 % de la population du moment. Et ces effectifs sont surtout plus élevés que ceux que l'on relève durant la même période en Afrique noire francophone où le français est pourtant souvent langue officielle (minimum : 290, Rwanda/ maximum : 48800, Madagascar). Toutes ces données, on le comprend bien, sous-tendaient le(s) discours de Bourguiba, révélant des fixations traumatiques autour de : l'adhérence et l'autochtonie (est-ce une greffe, une greffe qui réussit, une langue autochtone ? une langue étrangère ?), l'arabité et l'arabo-islamité incontournables.

Il faut en effet distinguer la francophonie du Maghreb de la francophonie africaine au sud du Sahel. Ici, à l'évidence, le français ne touche profondément qu'une faible fraction de la population (moins qu'en Afrique du Nord en tout cas), mais le statut (véhiculaire et « officiel ») du français lui assure une bonne diffusion et représentation. Bien sûr (et c'était l'idée de H. B.), le français n'a pas dans cette zone (à ce moment du moins) de concurrent possible en matière d'officialité. Ce qui nous ramène toujours à la question du « tronc » arabe du Maghreb, qui bloque définitivement et l'adhérence du français (la « greffe ») et toute « officialité » de cette langue, une seule langue pouvant être langue officielle et langue nationale dans la sphère arabo-musulmane (voir ci-après). C'est là effectivement un trait tout à fait propre à la francophonie maghrébine puisque ici le français bute non sur une langue d'expansion comme lui-même (cf. l'anglais en Amérique du Nord), non sur une toile variée sans grande langue d'expansion écrite (cf. Afrique noire), mais sur un autre type de véhicularité, linguistique (= monde arabophone), culturel, liturgique et identitaire (= monde musulman). Autant de traits qui jusqu'au bout avaient quelques chances de minimiser symboliquement le français dans le système sociolinguistique.

Pour clore ce paragraphe, remarquons qu'il n'y avait guère de difficultés identitaires et symboliques s'opposant à la constitution d'une littérature francophone d'Amérique du Nord, et l'on pense à nouveau au Canada francophone, au Québec, au Nouveau-Brunswick etc. C'est l'idée de la souche franco-française (cf. H. B.) : on affirme sans états d'âme son particularisme francophone, on lutte pour cette langue, y compris pour ce qu'elle a d'archaïque et de régional par rapport à une certaine francophonie « centrale ».

L'Afrique (noire), rejoignant le monde créole, a produit de son côté concept de « négritude », théorisation de l'appropriation ou de la véhicularisation de la langue du colonisateur, que l'on qualifie aussi parfois d'entreprise de « subversion ». Comme l'écrit très justement Pierre Soubias<sup>14</sup> à propos de L.-S. Senghor, c'est une tentative ou recherche permanente « de compromis entre identité africaine et langue française », qui n'hésite pas à « découpler, à des fins de compromis justement, langue et identité ». C'est à mon sens tout le problème de ce numéro, et je ferai remarquer à ce sujet qu'aucune « arabitude » ne peut être vraiment mise en parallèle avec la « négritude ». Tout se passe en effet comme si au contraire au Maghreb il apparaissait extrêmement difficile, et je dirai même incongru, de découpler langue et identité. C'est une clef essentielle, et il faut examiner la source de ce problème d'un peu plus près.

### 3. Arabe, arabité, arabisation

Dans les faits une grande discrétion entoure ce qui concerne arabe et arabité dans le discours de H. Bourguiba<sup>15</sup>. Soit qu'on ne veuille pas vraiment s'engager sur ce terrain et dans le contexte géopolitique de l'époque, soit plutôt qu'on considère que l'arabité du Maghreb ne se discute pas, n'a pas être « argumentée », elle serait pratiquement en amont du propos, sous forme d'axiome, et un axiome ne se démontre pas. Remarquons en particulier que la désignation « arabo-berbère » (extrait 3) a plus une signification géo-anthropologique (Afrique blanche vs. Afrique noire) et historique (monde arabo-musulman dominateur du monde sahélien) que linguistique. Dans l'esprit des rédacteurs, la langue d'union et de cohésion culturelle et identitaire des maghrébins est l'arabe, ce qui claquemure automatiquement le berbère.

Pour Habib Bourguiba<sup>16</sup>, à l'évidence, on peut être Arabe et francophone, ce qui présume une forme d'identité à tiroirs : le tiroir du français pour aller vers les autres, le tiroir de l'arabe pour aller vers soi-même ou le plus profond de soi-même, l'Histoire. Si l'on préfère, les pratiques langagières des maghrébins décolonisés étaient présumées, à ce moment et à partir de là, pouvoir/devoir se répartir au sein d'une axiologie binaire très nette. Je voudrais simplement montrer, comme je l'écrivais il y a quelques années<sup>17</sup>, qu'il s'agit là d'une logique fermante, d'un piège, dont il est difficile de sortir, même en proposant une solution relativement intermédiaire comme c'est le cas de celle de Habib Bourguiba. La schématisation de cet axe-repère peut être la suivante :

+ français	arabe +
+ langue de la colonisation (greffe)	langue de l'Histoire (tronc) +
+ langue d'ouverture	langue focale identitaire +
+ culture universelle par la francophonie	culture arabo-islamique +

Pour être plus juste et prévoir correctement l'ensemble des manifestations sociolinguistiques dans le paysage sociolinguistique, il conviendrait plutôt de compléter le schéma comme suit :

+ français	Français locaux	Zone interférentielle	Arabes dialectaux	arabe +
+ langue de la colonisation (greffe)	(-)	(-)	(-)	langue de l'Histoire (tronc) +
+ langue d'ouverture				langue focale identitaire +

+ culture universelle par la francophonie				culture arabo-islamique +
---	--	--	--	---------------------------

Dans ce schéma les extrêmes sont seuls cotés positivement, et d'autant plus qu'on les perçoit comme « purs », « homogènes ». J'évoque un peu plus loin certaines convergences sociolinguistiques et symboliques entre arabe et français. Celle-ci en est une, et c'est d'ailleurs largement un leurre. Il n'est donc pas étonnant que les écrivains maghrébins, qu'ils aillent dans un sens ou dans l'autre soient happés par ce rêve de qualité et de noblesse, ce qui accroît les difficultés car l'on conçoit toujours « l'autre bout » comme un univers linguistiquement rigoureux : c'est « la belle étrangère », le continent nouveau etc<sup>18</sup>. C'est en tout cas une perception qui, si j'ose dire, condamne à la « correction ».

Ce schéma, sans être parfait, est toutefois plus complet que le précédent. Ajoutons qu'on pourrait représenter ce contact entre les deux langues comme la rencontre de deux cercles, les intersections entre ces cercles produisant du mélange, de l'impureté. En outre le schéma rejoint directement quelques problématiques de cet ouvrage, et les éléments de réponse afférents. En lisant de droite à gauche, c'est la division diglossique de l'arabe (« classique » ou « littéral » vs. « dialectal »<sup>19</sup>), qui nous permet de comprendre que l'arabe dit « classique » fonctionne comme une pompe symbolique tendant d'autre part à s'opposer à tout ce qui se trouve à sa gauche : arabe dialectal impur et impropre à l'arabité/arabisation, interférences (impureté par abâtardissement), bloc français (pôle sociolinguistique et identitaire strictement opposé), autant les variétés acrolectales du français (= formes les plus violentes de la déculturation arabo-islamique, cf. littérature) que les variétés méso- et basilectales locales du français (= qui signifieraient que le français est parvenu à devenir une langue du Maghreb).

À la question « qu'est-ce qu'être Arabe ? », il est évident qu'il y a différentes réponses possibles : l'éventail est large et les imbrications nombreuses. La réponse la plus nette et radicale est la réponse ethno-historique (versant droit), celle qui fonde l'ethnotype « arabiste » ou « arabo-islamique » (voir plus bas) et dont je viens déjà de souligner quelques conséquences ethno-sociolinguistiques constantes au Maghreb. Cette réponse ne manque assurément pas de cohérence, mais elle induit nécessairement plusieurs attitudes d'auto-amputation des personnalités collectives maghrébines. Deux de ces attitudes d'amputation sont particulièrement évidentes et sont devenues très logiquement des points de fixation nodale du paysage sociolinguistique du Maghreb. L'amputation arabo-arabe : tous ceux qui se sont intéressés d'une manière ou d'une autre à la politique linguistique savent à quel point pèse la réticence à institutionnaliser les variétés arabes du bas : l'arabisation en fait sans doute les frais. C'est une déchirure, une névrose qui non seulement oppose des groupes de pression entre eux, mais divise aussi l'être intime de chaque maghrébin. L'amputation arabo-francophone ensuite : tout engagement dans le pôle francophone (gauche), est présumé éloigner proportionnellement du pôle arabe et arabophone. Ceci a amené bien souvent à poser tragiquement la question des pratiques du français et de la francophonie. Encore une fois à l'échelle des groupes de pression et au sein même de l'individu. À cet égard on peut sans doute parler d'une vraie névrose typique de la francophonie maghrébine, francophonie au sein de laquelle assumer sans réticence le statut de francophone est sans doute une position minoritaire, y compris parmi les élites les plus francophones elles-mêmes<sup>20</sup>.

En fin de compte, ce schéma peut être activé soit avec souplesse, soit radicalement. Par là, deux grands ethnotypes du paysage maghrébin étaient prévisibles et sont présents pour longtemps. L'un est net et assuré, il fonde effectivement une grosse part des personnalités collectives du Maghreb « arabe », sous des formes qui vont d'un arabo-islamisme très spontané et identitaire (quotidien, s'accommodant très facilement du pôle francophone<sup>21</sup>) jusqu'aux formes les plus radicales qui, logiquement, tendent au monopole (donc au rejet de la francophonie).

En revanche, l'existence d'un ethnotype opposé, que nous appellerions alors l'ethnotype « francophone », est possible, mais moins clairement établie, dès lors d'une part que l'ethnotype proprement et purement francophone, quand il existe, reste minoritaire et généralement discret (vs. ethnotype arabophone, fondamental dans les zones arabophones et bilingues) ; et dans la mesure où, d'autre part, il n'est que très rarement assumé, car il y a là une problème de place publique très spécifique du Maghreb, ce que je viens de souligner un peu plus haut. Avant de revenir sur cet

ethnotype « arabiste » ou « arabo-islamiste », je voudrais insister enfin sur le fait que la schématisation de ce paragraphe révèle quelque chose de très important. C'est le caractère éminemment totalitaire de chacun de ces deux pôles opposés, le déroulé de l'histoire de la francophonie (et de la littérature) maghrébine le montrerait très clairement.

Non que les deux langues soient par elles-mêmes impérialistes, ce qui n'a pas grande signification ; mais comment ne pas voir que l'une et l'autre (et plus justement les communautés ethniques qui les fondent et les portent) ont des trajectoires très semblables : langues d'expansion ou langues impérialistes si l'on préfère. Là ne s'arrête pas la ressemblance. Ces deux langues ont des charges écolinguistiques très voisines, ce sont des langues particulièrement armées (ou forgées) pour le découpage territorial et administratif, pour la philosophie, la littérature. Leurs prétentions enfin sont très proches, ce que j'appelais leurs « rôles » en 1996, elles sont donc immédiatement et à tout moment concurrentes, par exemple pour ce qui concerne l'officialité et l'organisation de l'État. Ce n'est donc pas un hasard si les pouvoirs politiques au Maghreb (toutes options politiques confondues) se sont toujours montrés très vigilants sur la question du statut du français.

#### 4. L'ethnotype « arabiste », ou « arabo-islamique »

C'est un ethnotype qui forcément s'affirme, se démontre et se reproduit au mieux dans l'affrontement. La présence du français et des langues romanes dans le monde maghrébin, celle du berbère également lui servent de repoussoir et lui permettent donc, régulièrement, de se réactiver.

Il postule une adhérence fondatrice, originelle et universelle, entre islam et langue arabe, et du coup cette adhérence devient aussi la cible symbolique de tout projet. Cet ethnotype, si on pousse sa logique jusqu'au bout dans une perspective de radicalisation, en arrive nécessairement à considérer comme anormaux ou par définition transitoires les cas d' « arabo-islamité » divergents de ce modèle : Arabes chrétiens par exemple, ou musulmans non arabophones (ces derniers sont pourtant les plus nombreux dans le monde). Le cas de la composante berbérophone en est une illustration majeure au Maroc et en Algérie.

Dans l'ethnotype en question, même quand cela ne se traduit pas dans un projet explicite, le système de pensée est symboliquement tiré vers la cible un peu plus haut indiquée et tend ainsi à faire ou (re)faire coïncider les deux faces de l'identité arabo-islamique.

En voici une bonne formulation dans le *Credo de l'Unité pour les jeunes Nord-Africains* (1939)<sup>22</sup>. Dans cette période de diffusion du « nationalisme » arabo-musulman on pouvait déjà observer trois affirmations qui campent très clairement cet ethnotype en traçant des directions possibles ou désirées du paysage global :

Je crois en Dieu. Ma religion est l'Islam.

L'Islam est notre religion. L'Afrique du Nord est notre patrie. La langue arabe est notre langue.

Notre patrie « l'Afrique du Nord » est une partie intégrante de l'Orient arabe. Nous lui sommes liés à jamais par les liens de la langue, de l'arabisme et de l'islam.

Si pour ce pôle, la francophonie fait parfois figure d'épouvantail, il est juste de dire que la littérature francophone du Maghreb et les discours sur la langue l'ont souvent pris en retour comme repoussoir. On connaît les formes ou voies littéraires et romanesques de l'attaque frontale par exemple chez Rachid Boudjedra (*La répudiation*), mais le mode argumentatif est intéressant pour nous, tel qu'on le relève par exemple chez Abdallah Mazouni, qui campe très bien le positionnement et le débat particulièrement virulent en Algérie durant la décennie 1970-1980 :

On part du postulat faux, puisque les faits le contredisent, que l'Algérie a une nature éternelle, intemporelle, métaphysique, aux traits définis une bonne fois pour toutes, échappant de surcroît aux vicissitudes de l'Histoire. Alors on refuse de voir ce qui ne cadre pas avec cette vision monolithique, cette belle surface unie et uniforme. Alors on décrète aliéné ce qui ne correspond pas à l'idée préconçue qu'on se fait de l'Algérie et des Algériens. L'affirmation précède l'analyse ou plutôt l'embryon d'analyse au lieu de le suivre. Le dogmatisme remplace la science<sup>23</sup>.

Quant au berbère, il est vu dans cette optique comme une langue gênante, une véritable anomalie, y compris par une partie de la population berbère elle-même entraînée dans une dérive fondamentaliste qui la fait adhérer aux valeurs tendant à éliminer cette langue originelle du Maghreb. Une langue exclusivement orale et paysanne, accusée de tous les vices fonctionnels généralement assignés aux langues rurales dans cette région du monde : absence de grammaire, incapacité à toute urbanité, déliquescence et manque d'unité, système archaïque des superstitions etc.

### **5. Structuration tripolaire et emplacement de la francophonie du Maghreb**

J'ai fait remarquer, à propos du discours de H. Bourguiba, que l'arabe n'avait guère besoin d'être nommé expressément, et l'on aura vite compris que c'est parce que l'on se trouve dans l'ordre de l'axiome de l'arabité historique du Maghreb : c'est donc un pôle considéré d'emblée comme central au moins dans les sphères de l'urbain et de l'État. Quand on évoque le berbère, c'est pour s'en servir à titre de caution (d'où l'appellation bien creuse d'« arabo-berbère », voir H. B. toujours). Aucun discours majoritaire n'en fait un véritable pôle linguistique et identitaire bien qu'il s'agisse de la langue d'un bon tiers des maghrébins au moins, soit en diglossie avec l'arabe, soit même comme seule langue d'expression courante. Il serait d'autre part facile de montrer que le berbère est en quelque sorte aux antipodes écolinguistiques de l'arabe et du français et cela permettrait de comprendre plus en finesse beaucoup de choses, notamment sa stupéfiante résistance à travers les siècles. En réalité le berbère est très peu rival de l'arabe et du français. Mouloud Feraoun, bien mieux qu'un linguiste, avait parfaitement analysé et exprimé cette adaptation, cette dimension identitaire et terrienne écrasante dans son très bel ouvrage *Jours de Kabylie*, qu'il faut lire et relire. En cela très différents du berbère, arabe et français sont quant à eux concurrents pour régenter l'esprit de la collectivité, les organisations sociales, administratives et politiques. Et leur affrontement tantôt larvé, tantôt explicite a peu de chances de cesser dans l'immédiat. Le plus grave c'est que cette bataille des « chefs » se met en scène en faisant à peu près complètement l'impasse sur le monde berbère, vu comme un monde de la ruralité profonde et de l'oralité, en fait comme une langue archaïque, anachronique, appelée à disparaître.

J'ai souligné ces dernières années que des langues ou pôles comme l'arabe et le français, ne sont jamais aussi à l'aise que dans l'attaque frontale. J'essaie par ailleurs de le montrer en parallèle pour le domaine des langues régionales de France et pour les langues du Maghreb<sup>24</sup>. Si le français réduit à une vitesse considérable (surtout depuis le siècle dernier) l'espace de survie des langues comme l'occitan, le breton ou le basque, c'est bien parce qu'il peut dérouler toute sa puissance dans un conflit qui est séparément bipolaire avec chacune de ces langues. Tel n'est pas le cas au Maghreb, qui en cela est très particulier et exemplaire. Ici c'est d'un très ancien système tripolaire qu'il s'agit, avec permanence vérifiée d'un pôle libyco-berbère (ou berbère pour simplifier), d'un pôle roman (latin, langues romanes diverses « nationales » ou « régionales », italien, espagnol, français), d'un pôle sémitique (punique dans l'antiquité, arabe depuis la conquête du Maghreb). J'ai souligné les propriétés d'un tel système en diachronie longue : les forces de destruction frontale, amplifiées dans l'affrontement binaire, sont ici considérablement émoussés.

Aussi l'ensemble tend-il à l'homéostasie et la ventilation des rôles et des fonctions se fait-elle non à travers une même langue mais à travers les trois pôles en limitant au maximum les zones de friction éventuelle. Ceci permet de comprendre d'une part que le système général ne peut évoluer que très faiblement, et d'autre part que toute volonté de « débordement » fonctionnel d'une langue sur les autres est vite sentie comme une agression provoquant une tempête dans les composantes concurrentes. La situation algérienne en est une parfaite illustration depuis l'Indépendance sans doute, et plus encore depuis une quinzaine d'années, tous les pôles participants -leurs locuteurs et groupes de pression- étant montés au créneau de manière spectaculaire : partisans d'une arabisation de l'État à marche forcée, cortèges impressionnant de berbères dans la rue, francophones menacés (et tout spécialement les hommes de lettres et universitaires).

Sur fond de mécanique tripolaire, tout cela tend à montrer que l'on a biaisé l'approche du paysage sociolinguistique et identitaire maghrébin en focalisant sur cette fameuse paire frontale arabe vs. français. Il y a, autour de la sociolinguistique maghrébine, une foule de questions partielles auxquelles seule une perception globale du système permettrait de répondre. S'est-on sérieusement questionné sur les difficultés apparentes de l'enracinement francophone au Maghreb, sur celles de l'arabisation ?

Comment se fait-il que l'arabe ne se soit pas débarrassé du berbère en treize siècles de contact<sup>25</sup> ? Comment se fait-il qu'avec son autorité de langue d'État, de langue littéraire et de langue culturelle, le même arabe ne soit pas parvenu à se libérer de la pression constante du français ? Peut-on se contenter de réponses techniques (très douteuses mais fréquentes) comme celles qui tendent à présenter l'arabe (classique surtout, mais aussi dialectal) comme inapte à concurrencer le français dans différents domaines en raison de ses structures internes ? L'arabisation piétine : c'est à cause du français qui a gangrené les esprits pensent les uns (analyse « arabiste »), c'est à cause du bilinguisme pensent les autres, car en voulant maîtriser deux langues voire trois on n'en maîtrise aucune (jugement populaire relevé très fréquemment dans les enquêtes épilinguistiques<sup>26</sup>), c'est à cause de la diglossie interne de l'arabe, irréparable ou presque etc. Mais toutes ces approches évacuent l'idée que l'arabe n'aurait en fait qu'une place par définition *relative* dans le système. Idem pour le français, qui n'a structurellement que très peu de chances de dépasser un optimum vraisemblablement peu éloigné de celui qu'il a aujourd'hui. Le berbère aussi, qui sans conteste est le plus mal loti symboliquement des trois pôles aurait, même dans le cas d'une progression statutaire notable, les plus grandes difficultés à sortir de ses rôles fondamentaux de langue identitaire, écologique, ceux qui précisément le rendent si tenace à l'échelle des siècles.

## 6. Laboratoire maghrébin et littérature

C'est par tout ce qui précède que le Maghreb est exemplaire, et j'aimerais conclure en me situant un peu mieux par rapport à l'appel à contributions pour ce numéro. Il s'agit d'une francophonie que beaucoup pouvaient juger de « seconde zone » il y a de cela 20 ou 30 ans (pouvoirs publics en tête), francophonie à l'époque jugée plutôt fragile voire médiocre quand on la comparait au Liban par exemple, au Québec ou à l'Afrique noire francophone. Probablement le regard « prospectif » de l'époque était-il fondamentalement vicié par le piège de l'affrontement binaire à plusieurs reprises évoqué dans cette réflexion. On estimait donc assez souvent que la destinée du français était de reculer constamment et relativement vite devant l'arabe (hypothèse frontale). Force est de voir que le français au contraire a relativement progressé en masse (il est aujourd'hui beaucoup mieux diffusé dans l'ensemble des corps sociaux, double effet de la scolarisation et de l'ouverture vers l'Europe) mais aussi en qualité. Ce dont témoigne la littérature dite « francophone » ou « d'expression française », riche, multiple et consacrée, tout le monde s'accorde sur cela<sup>27</sup>. Il est surtout intéressant de comprendre qu'elle se légitime de plus en plus en tant que production eu-maghrébine, endogène, et non comme un « cheval de Troie » de l'étranger. Le Maghreb est donc bien un laboratoire dont, à mon sens, ils n'est pas sorti ce que l'on prévoyait. Contre l'opinion de beaucoup, une niche francophone solide s'est ici constituée, et je cherche à faire comprendre ici et ailleurs que la structuration sociolinguistique tripolaire est la meilleure garantie structurelle de cette francophonie. Mais j'aimerais aussi souligner, dans une époque où sont brandis divers spectres de la mondialisation et de l'uniformisation, que le Maghreb donne par avance une leçon de plurilinguisme profond, c'est-à-dire de plurilinguisme permettant à des personnalités collectives d'une région ou d'un sub-continent de s'exprimer intimement (c'est très important) dans trois langues totalement différentes l'une de l'autre. En cela aussi le Maghreb est exemplaire et constitue bien un laboratoire de référence, ce qui s'y produit est très intéressant notamment pour le monde méditerranéen et sans doute pour la francophonie dans son ensemble.

Est-il par ailleurs absolument nécessaire de maintenir les collocations « littérature francophone », « littérature arabe » ? Oui si l'on porte un regard de linguiste ou un regard de militant (tant francophone qu'arabo-islamiste, pour reprendre les deux extrêmes), les deux regards se rejoignant évidemment quant à la question du médium. Non si l'on porte un regard proprement littéraire. Il existerait alors seulement une littérature (maghrébine, par ses producteurs mais aussi beaucoup par ses références géographiques) en quelque sorte biface. Cette opinion est souvent exprimée dans le cadre binaire que j'ai critiqué, par exemple par Tahar Bekri, homme de lettres et universitaire tunisien, qui évoque le principe d'une écriture à travers des « vases communicants »<sup>28</sup>. Cette façon de voir et surtout de ressentir la question des langues montre bien que l'on tend à dépasser la dichotomie *étranger vs. autochtone*. Mais si je cite Tahar Bekri, c'est aussi parce qu'il est Tunisien et qu'en Tunisie, comme je l'ai souligné plusieurs fois ces dernières années, on se rapproche à grands pas d'un

paysage bipolaire, le berbère y arrivant à extinction<sup>29</sup>. Alors, pourrait-on parler bientôt d'une « francophonie arabe » ? On voit qu'on se rapproche effectivement de cette possibilité en Tunisie (déjà en germe chez Habib Bourguiba), sans que pour autant l'expression soit fondée à l'échelle du Maghreb entier. Je remarquerai d'ailleurs pour finir que pour l'instant et dans son ensemble (j'en fais autant moi-même dans cette contribution) ceux qui font vivre ce débat sur la littérature maghrébine et la francophonie tendent d'office et en priorité à en faire une question de l'écrit : arabe et français sont deux langues modèles de l'écrit. *Quid* de la littérature orale qui non seulement touche et relie des millions de berbères mais aussi bien des millions d'arabophones « dialectaux » à travers le Maghreb ? Évidemment seule une approche du système par la tripolarité permettrait d'intégrer valablement cette donnée, ce qu'il faudrait envisager en profondeur à d'autres occasions.

J'ai commencé la réflexion en citant un écrivain berbère francophone d'Algérie. Je voudrais également finir par une citation littéraire. C'est pour moi une manière indirecte de compenser la faible place que le débat qui nous réunit laisse au monde berbère, et l'on aura compris que je juge la prise en compte de cette dimension comme capitale. Pas de vraie solution pour le Maghreb sans cette prise en compte sincère et raisonnée. C'est aussi le moyen pour moi d'utiliser avec plaisir la plume de Driss Chraïbi pour remettre à leur place toutes les composantes du paysage maghrébin quand on part du point de vue du pôle berbère et de son enracinement identitaire. Chacun pourra méditer à partir de là.

Raho Aït Yafelman cheminait le long de la route, par ce pur matin d'août de l'an de grâce chrétienne mil neuf cent quatre-vingt-deux - un Berbère très long et très mince, le visage empreint de paix. Quelle année pouvait-il bien être chez les Arabes, selon l'Hégire? Ils ne le savaient pas eux-mêmes, sans doute. Ils comptaient à présent par écrit, les dates et l'argent, à la façon des *Zéropéens*. Comme les Arabes, Raho était musulman. De cœur sinon de pensée. Il avait appris leur langue, ou, tout au moins, leur vocabulaire usuel (et quelques mots de frankaoui) afin de traverser une existence humaine sans trop de pauvreté, de tintamarre ou de malentendus. Très loin dans l'obscurité des temps, le destin avait fait entendre la voix des armes. Et maintenant, des siècles et des siècles plus tard, les fils de la terre, les Imazighen, devaient tant bien que mal continuer de survivre dans leur propre pays. Il fallait ce qu'il fallait : accepter le sort. Mais il ne fallait pas ce qu'il ne fallait pas : mourir.

(Driss Chraïbi, *La mère du printemps*, Seuil, 1982)

### Éléments de bibliographie

La masse bibliographique relative au Maghreb est impressionnante, surtout si l'on croise linguistique, ethno-sociolinguistique et littérature, et ce d'autant que l'information se fragmente par ailleurs à travers les trois pôles plus haut évoqués. C'est là une preuve supplémentaire de l'exemplarité de ce secteur de la Méditerranée occidentale pour les sciences humaines en général. Il n'est donc pas possible de revenir sur l'ensemble des références qui conduisent à une modélisation cohérente du paysage sociolinguistique d'Afrique du Nord. On ne trouvera donc ici, pour l'essentiel, que la mention complète des travaux utilisés dans l'article.

Toutefois, bien que je n'utilise pas directement ces ouvrages, j'encourage tout lecteur désireux d'approfondir ces questions à se reporter aux travaux essentiels de Gilbert Grandguillaume, notamment Grandguillaume (1983). On dispose aussi depuis l'année 2004 d'un corpus linguistique et sociolinguistique complet relatif au Maghreb (CR, Manzano, 2004). On le trouvera plus bas sous l'adresse d'Ambroise Queffélec, qui a coordonné, en relations avec plusieurs chercheurs maghrébins ou étrangers, un travail de tout premier plan. Je signale enfin que la Revue *Le français en Afrique* a procédé régulièrement à la recension des travaux relatifs au Maghreb et à l'Afrique francophone.

\*

Albert Christiane (1999, dir.), *Francophonie et identités culturelles*. Paris, Karthala, 338 pages.

Aranjo Daniel (1999), « Quelques aspects de la francophonie chez Rachid Boudjedra, dans Ch. Albert (1999), pages 31-37.

Bekri Tahar (1999), *De la littérature tunisienne et maghrébine*. Paris, L'Harmattan, 1999. 133 pages.

-(1999-b), « Ecrire en deux langues ou le principe des vases communicants », dans Bekri (1999), pages 109 à 119.

Brondino Michele (1990), *Le Grand Maghreb, mythe et réalités*. Traduction française de l'original italien (1988). Tunis, Alif, 1990. 217 pages.

Déjeux Jean (1982), *Culture algérienne dans les textes*. Alger-Paris, OPU, Publisud. 166 pages.

- (1992), *La littérature maghrébine d'expression française*. Paris, PUF, « Que sais-je ? ». 127 pages.
- Grandguillaume Gilbert (1983), *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris, Maisonneuve & Larose, 1983. 214 pages.
- Kesteloot Lilyan (1999), « Négritude et créolité », dans Ch. Albert (1999), pages 39-48.
- Mackey William F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976. 534 pages.
- Manzano Francis (1993), « Des maghrébins lettrés observent le paysage linguistique d'Afrique du Nord. » 17 pages. *Cahiers de linguistique sociale* (Rouen, 1993) n° 22 *Minoration linguistique au Maghreb*, dirigé par Fouad Laroussi.
- (1995), « La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb : contacts, ruptures et problématique de l'identité. » 13 pages. Dans *Le français au Maghreb*, Publications de l'Université de Provence, 1995. 272 pages
- (1996), « Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord. » *Langage et Société*, n°75, mars 1996, 38 pages.
- (1998), « De la francophonie d'Afrique du Nord. » Revue *Le Français aujourd'hui*, numéro spécial « Orientales », 1998, 8 pages.
- (1999), *Langues du Maghreb et du sud méditerranéen. Cahiers de sociolinguistique n°4* (collectif), dirigé par F. Manzano et Fernande Krier. 170 pages, 1er semestre 1999. Presses universitaires de Rennes.
- (1999-b), « Eléments d'archéologie du paysage sociolinguistique d'Afrique du Nord : quelques considérations sur les contours proto-romans avant arabisation (Tunisie, Algérie orientale) ». *Cahiers de Sociolinguistique n°4*, 1999, 13 pages.
- (1999-c), « La fin du berbère à Djerba (Tunisie) ». *Cahiers de sociolinguistique n°4*, 1999, 28 pp.
- (2003), « Diglossie, contacts et conflits de langues... A l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb ». 15 pages. *Cahier de sociolinguistique n°8, 4<sup>ème</sup> trimestre 2003*, *Langues, contacts, complexité*, sous la direction de Philippe Blanchet et Didier de Robillard, 327 pages.
- (2004-b), « A propos d'un corpus de sociolinguistique maghrébine ». CR de H. Naffati & A. Queffélec, *Le français en Tunisie. Glottopol*, Rouen, 2004, 8 pages.
- Marcellesi Jean-Baptiste (1981, dir.), *Bilinguisme et diglossie*. Revue *Langages*. Paris, Larousse, 1981. 127 pages.
- Prudent-Lambert Félix (1981), « Diglossie et interlecte », dans Marcellesi (1981), pages 13-38.
- Queffélec Ambroise et co-auteurs :
- (1998), B. Ould Zein et A. Queffélec, *Le Français en Mauritanie*, Paris, AUPELF-Hachette-EDICEF, 191 pages.
- (2000), F. Benzakour, D. Gaadi et A. Queffélec, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Louvain-la-Neuve. De Boeck-Duculot-AUPELF. 358 pages.
- (2002), A. Queffélec, Y. Derradji, V. Debov, D. Smaali, Y. Cherrad-Bencheffra, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, 589 p.
- (2004), Habiba Naffati et Ambroise Queffélec, *Le Français en Tunisie*, Nice, UMR 6039, Revue *Le français en Afrique*, n°18. 453 pages.
- Soubias Pierre (1999), « Entre langue de l'autre et langue à soi », dans Ch. Albert (1999), pages 119-135.

<sup>1</sup> Entretien avec Abdallah Mazouni (« Le Jour », 27 mai-3 juin 1966), cité par Jean Déjeux, *Culture algérienne dans les textes* (1982). Cet ouvrage présente par ailleurs un ensemble de textes indispensables si l'on veut comprendre ce qui s'est passé en Algérie depuis l'Indépendance de ce pays.

<sup>2</sup> Je reprendrai ici l'appellation courante de « Maghreb », non sans faire remarquer qu'il s'agit d'une appellation arabe qui tend, de facto, à arabiser symboliquement le Maghreb. On trouvera très légitimement des maghrébins réticents à utiliser cette expression.

<sup>3</sup> Rappelons que l'Algérie était une colonie, le Maroc et la Tunisie des protectorats.

<sup>4</sup> Habib Bourguiba évoque lui-même cette accusation de néo-colonialisme (qu'il réfute), dans son discours à l'Université de Montréal.

<sup>5</sup> Considération de première importance au moment où les analyses de type marxiste développent le thème du sous-développement et du pillage du tiers-monde par l'Europe capitaliste.

<sup>6</sup> « Le Président Bourguiba au Canada », extraits des discours d'Ottawa et de Montréal. *Libre coopération*, « La francophonie » (t. 2). Publié par l'Association Tunisienne « Les amis de la France », 1968.

<sup>7</sup> C'est par commodité que je parle dans cet article de « francophonie maghrébine ». En réalité, il existe des sous-types très nets, et derrière des points communs évidents il existe aussi des paysages linguistiques bien différents, comme des attitudes également différentes par rapport aux questions de langue et d'identité. Sans qu'on puisse entrer dans le détail, pour qui a fréquenté le Maghreb la différence de comportement saute aux yeux

---

avec une tension, voire une violence beaucoup plus nettes en Algérie qu'au Maroc (deux systèmes tripolaires purs), ainsi qu'une plus grande discrétion en Tunisie (système proche de la bipolarité, voir plus bas).

<sup>8</sup> Il vient de souligner les combats, la volonté, la vitalité et l'action des Québécois pour préserver et développer le « tronc français » auquel ils se rattachent directement.

<sup>9</sup> Il évoque directement un autre discours, du 24 novembre 1965, à l'Université de Dakar.

<sup>10</sup> Etablissement bilingue dont sont très fiers les Tunisiens, et que d'autres Maghrébins ont fréquenté. Par exemple, l'écrivain Rachid Boudjedra, Algérien, y fut scolarisé.

<sup>11</sup> Ne perdons pas de vue qu'on sort à ce moment de la guerre d'Algérie et que la Tunisie indépendante, qui par le biais de son chef d'Etat semble ainsi accepter le fait francophone, a soutenu le FLN et les mouvements indépendantistes algériens, notamment depuis les résolutions de la *Conférence de l'Unité* (Tanger, 1958).

<sup>12</sup> On peut présumer que H. B. se réfère aux différentes phases de colonisation arabo-musulmane du Sahel (Boucle du Niger notamment) et à la traite des esclaves dans ces régions.

<sup>13</sup> Statistiques de 1958 pour l'Algérie, 1960 pour la Tunisie, 1969 pour le Maroc. Il ne peut être question d'entrer ici dans le détail, mais voir W.-F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues* (Klincksieck, 1976), pages 462-463.

<sup>14</sup> P. Soubias, « Entre langue de l'autre et langue à soi », dans *Francophonie et identités culturelles* (Karthala, 1999, direction Christiane Albert). Voir dans le même ouvrage : Lilyan Kesteloot, « Négritude et créolité ».

<sup>15</sup> On lit par exemple à deux reprises la formule : « La Tunisie ne renie rien de son passé dont la langue arabe est l'expression ».

<sup>16</sup> Et un très grand nombre de maghrébins qui, sans forcément être en accord politiquement avec Habib Bourguiba, développent ce type de discours sous nos yeux encore.

<sup>17</sup> F. Manzano, « Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord ». *Revue Langage et Société*, Paris, n°75, mars 1996.

<sup>18</sup> Dans de nombreux textes d'hommes de lettres mais aussi de maghrébins « ordinaires » revient cette idée qu'on s'engage dans le français comme dans un temple (les maghrébins, comme les français reçoivent de l'Histoire collective cette image de construction et de perfection) ; mais aussi, par exemple, qu'entrer dans l'arabe classique c'est changer de continent et d'univers (quand on part de l'arabe populaire, dialectal). Dans les deux cas on pourrait tout aussi bien parler de véritables rites de passage.

<sup>19</sup> On peut faire remonter la théorisation de la diglossie arabe à William Marçais. Ce fait est rappelé par Lambert-Félix Prudent, « Diglossie et interlecte », dans *Bilinguisme et diglossie* (« Langages », Larousse, 1981, dir. Jean-Baptiste Marcellesi).

<sup>20</sup> C'était déjà nettement perceptible dans les discours de H. B.

<sup>21</sup> C'est d'ailleurs un reproche constant que lui font les tenants des versions radicales de l'ethnotype, reproche qui va de pair avec le reproche assez fréquent concernant le manque de fermeté et de sanctions relativement à l'arabe dialectal.

<sup>22</sup> Tiré de « Tounes El Fatat », 19 août 1939, cité par Michele Brondino, *Le Grand Maghreb : mythe et réalités* (1990, pages 173-174). Les alinéas cités sont de mon choix.

<sup>23</sup> Cité par Jean Déjeux (1982).

<sup>24</sup> Voir notamment Manzano (2003).

<sup>25</sup> Et que l'État (Algérie, Maroc), sans doute lassé d'une telle résistance multiséculaire augmentée de l'action des universitaires et militants en vienne en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle à admettre l'enseignement du berbère dans ces deux pays ?

<sup>26</sup> Voir F. Manzano (1993), « Des maghrébins lettrés observent le paysage linguistique d'Afrique du Nord ». Sur les rapports entre écriture arabe et écriture française et les prétendues aptitudes de l'une et de l'autre, voir par ailleurs Daniel Aranjó (1999), à propos de Rachid Boudjedra.

<sup>27</sup> Des ouvrages comme Déjeux (1992) montrent bien que cette littérature est devenue totalement visible dans le champ culturel et universitaire.

<sup>28</sup> « Ecrire en deux langues ou le principe des vases communicants », dans Tahar Bekri (1999).

<sup>29</sup> Voir notamment « Sur le paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord » (1996), et « La fin du berbère à Djerba » (1999-c).